

« Iconic Sport Sites »

À l'occasion du 116^e Paris-Roubaix

Création du premier label international des sites mythiques du sport et lancement de l'appel international à candidatures

Ils sont les théâtres d'exploits sportifs qui ont marqué l'Histoire du sport et continuent de l'écrire. Leurs décors ont forgé la réputation d'épreuves de renom et ont vu naître des compétiteurs de légende. Ils fédèrent les foules et font la fierté de leurs territoires. Ces pistes, stades ou équipements, sont des sites mythiques du sport, des « **Iconic Sport Sites** ».

Autour de la volonté de réunir ces sites mythiques du sport dans le monde, à raison d'un site par discipline sportive, sur l'initiative de la Ville de Roubaix, trois acteurs se fédèrent pour créer un réseau international conçu comme un label pour identifier et reconnaître ces sites.

- La Ville de Roubaix avec le Vélodrome pour le cyclisme
- La Communauté d'agglomération des Sables d'Olonne avec le Port du Vendée Globe pour la voile
- L'Automobile Club de l'Ouest avec le Circuit des 24h du Mans pour l'endurance automobile.

Aujourd'hui, dimanche 8 avril 2018, à l'occasion du 116^e Paris-Roubaix, l'association « **Iconic Sport Sites** » est créée et un appel international à candidatures, lancé.

Un label qui se déploie en réseau, pourquoi ?

- Pour promouvoir collectivement et internationalement les sites membres, le réseau et ses valeurs
- Pour partager des pratiques professionnelles autour de la sauvegarde, l'exploitation, le développement, la valorisation et le rayonnement des sites mythiques du sport
- Pour bénéficier de l'appui de partenaires spécialisés
- Pour mener des actions communes afin de mieux faire reconnaître les spécificités des sites mythiques du sport auprès des institutions et des autorités



Les actions du réseau pour ses membres :

- Assurer la mise en réseau et la coordination des membres (représentants des sites, ambassadeurs et partenaires)
- Développer des outils de promotion et de communication communs
- Organiser chaque année une convention internationale des sites mythiques du sport, des congrès et des manifestations thématiques
- Être un vecteur de développement de l'écosystème des sites
- Devenir le premier réseau mondial de sites sportifs majeurs

Un appel international à candidatures

Pour candidater, chaque exploitant de site devra transmettre une note de présentation de deux pages du site : situation, description des infrastructures, éléments patrimoniaux le cas échéant, capacité d'accueil, événements et compétitions régulièrement organisés, faits historiques et compétiteurs ayant marqué le site, discipline sportive majeure, gouvernance, etc.

Les candidatures et demandes de renseignements seront à transmettre à :

ISS@ville-roubaix.fr

Une commission regroupant des sportifs, des gestionnaires de sites et des journalistes sportifs internationaux examinera les candidatures, deux fois par an, afin d'attribuer le label.

Contact

Nathalie Hausser - Attachée de presse

Tél. : 03 20 66 46 71 / 06 80 98 90 37

Ville de Roubaix CS 70737 - 59066 ROUBAIX Cedex 01